

capables d'ensemencer le *Saccorhiza* lors de sa réapparition au printemps, éléments sur lesquels mes expériences ne donnent pas d'indication. On rencontre parfois sur le *Taonia* et sur le *Scytosiphon* un petit *Litosiphon* qui est probablement le même que celui des cryptes du *Saccorhiza*, mais ces Algues disparaissent aussi vers l'automne et ne peuvent être les supports de cette adélophycée. J'ignore si dans la Manche (Roscoff, etc.), où le *Saccorhiza* bien qu'annuel se rencontre toute l'année, le *Litosiphon* existe aussi en toute saison.

BOTANIQUE. — *Vue d'ensemble de nos connaissances phytogéographiques du Maroc : II. Les régions, domaines et secteurs.* Note (1) de MM. **RENÉ MAIRE** et **LOUIS EMBERGER** (2).

Un premier essai de division du Maroc en territoires phytogéographiques a été fait, en 1921, par Braun-Blanquet et Maire (3). Nos connaissances ont fait depuis de grands progrès, qui nous amènent à modifier cet essai de la façon suivante :

A. RÉGION MÉDITERRANÉENNE :

I. Le *domaine lusitanien* caractérisé par une flore riche en élément euro-sibérien atlantique. Ce domaine est limité, sur le sol africain, à la presqu'île de Tanger formant un secteur que nous appelons :

1. Le *secteur tangérois* (1) (4).

II. Le *domaine maurétano-méditerranéen*. Il est le prolongement occidental de la portion algérienne du domaine. Il occupe la chaîne de l'Atlas rifain et descend, à l'Ouest, jusqu'à Ouezzan, grâce à une coupure hydrographique. Tous les secteurs de ce domaine ne sont pas encore connus; nous en connaissons :

1. Le *Secteur oriental de l'Atlas rifain* (2) exploré par nous en 1926. Ce secteur a une physionomie spéciale à cause de son fort contingent de plantes ibériques.

2. Le *secteur du Tazzeke* (3) enclavé dans le domaine atlantique et ayant par ce fait des caractères floristiques spéciaux.

(1) Séance du 9 janvier 1928.

(2) Voir *Comptes rendus*, 185, 1927, p. 1561.

(3) BRAUN-BLANQUET et MAIRE, *Études sur la végétation et la flore marocaines* (*Mém. Soc. Sc. nat. du Maroc*, 8, 1, 1924, p. 9-152).

(4) Les chiffres entre parenthèses se rapportent à la carte.

3. Le *secteur oranais occidental* (4) comprenant le massif des Beni-Snassen et les montagnes d'Oudjda et de Debdou. Ce secteur est la continuation directe de l'Algérie occidentale.

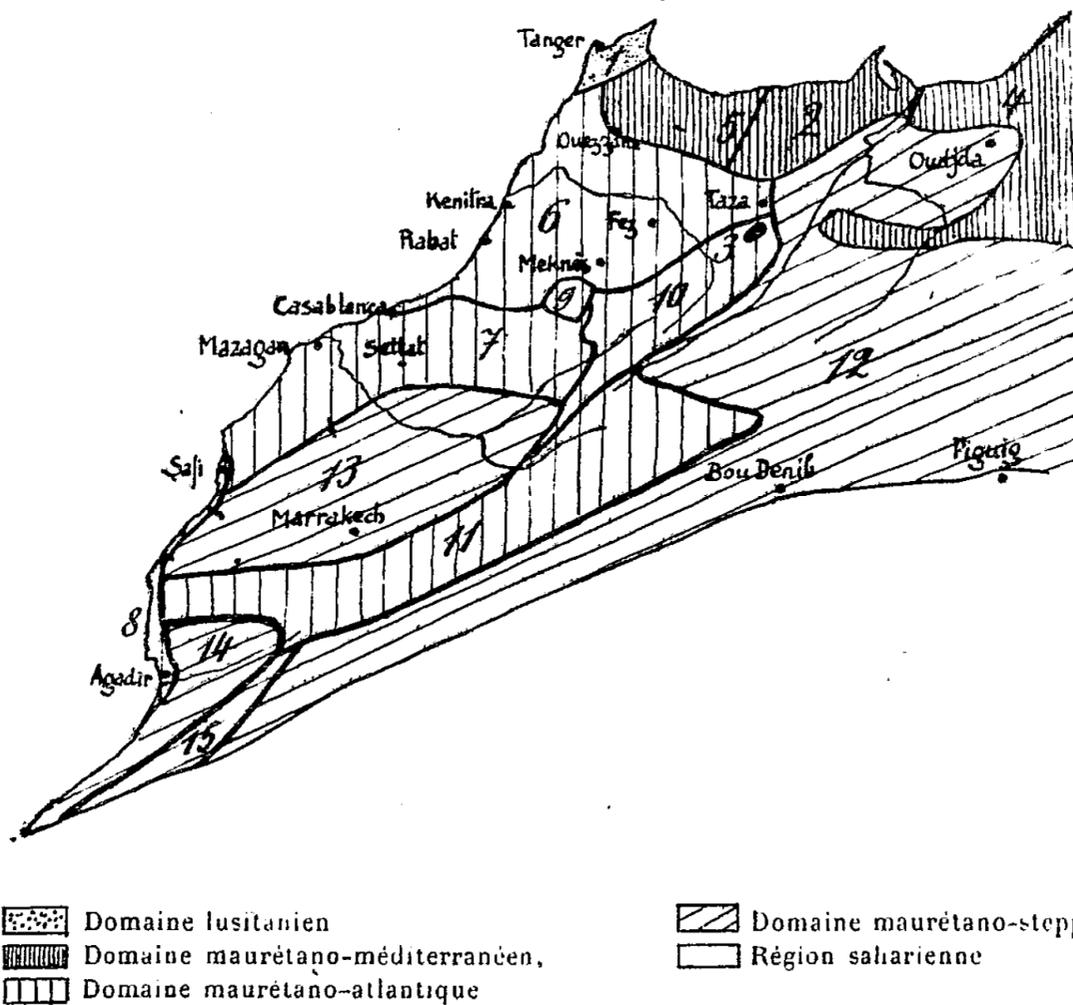
A ces trois secteurs connus, il convient d'ajouter :

4. Le ou les *secteurs occidentaux de l'Atlas rifain* (5), encore inexplorés.

III. Le *domaine maurétano-atlantique* est le domaine le plus vaste du Maroc; il va de Taza à Agadir et comprend les hautes chaînes de montagnes. Nous y distinguons :

a. Les secteurs de la plaine :

1. Le *secteur nord-atlantique* avec ses sous-secteurs (6). Ce secteur comprend tous les pays où il tombe plus de 400^{mm} de pluie. Il réunit en un seul les anciens secteurs salétin et suburien (1); nous avons reconnu que ces deux secteurs n'ont aucune individualité géographique et ne sont que des faciès (sablonneux, schisteux et argileux) d'un même secteur.



2. Le *secteur sud-atlantique* (7) comprenant les régions recevant moins de 400^{mm} d'eau, mais encore suffisamment humides pour ne pas être steppiques. Nous détachons de ce grand territoire la zone littorale allant du cap

Cantin (nord de Safi) à Agadir à cause de la proportion assez élevée de plantes canariennes entrant dans sa flore, et jouant un rôle considérable, au point de vue physiologique, dans sa végétation. Nous distinguons donc :

3. Le *secteur macaronésien marocain* (8) qui est, pour le phytogéographe, inséparable des Canaries.

Note. — Nous croyons ne pas pouvoir maintenir le secteur de l'Arganier⁽¹⁾ parce que l'Arganier est surtout « l'arbre du Sous ». Or cette province tient, en dehors du littoral, davantage de la steppe (savane) que du domaine atlantique. *Chamaerops humilis* manque dans le Sous, ce qui est un caractère steppique. L'Arganier, de plus, croît sous des climats qui diffèrent beaucoup. On ne peut donc pas le considérer sans réserves comme un élément caractéristique.

b. Les secteurs de montagne :

1. Le *secteur des plateaux d'Oulmès* (9)⁽²⁾ formant une île humide en pays sec.

2. Les *secteurs du Moyen Atlas* (nombre et limites inconnus) (10).

3. Les *secteurs du Grand Atlas et du Siroua* (plusieurs secteurs occidentaux et plusieurs secteurs orientaux non délimités) (11).

IV. Le *domaine maurétano-steppique* se superpose à l'étage climatique steppique⁽³⁾.

1. Le *secteur des Hauts Plateaux oranais* (12) avec plusieurs sous-secteurs. L'un d'eux, celui des montagnes de Figuig, est intermédiaire entre les parties steppiques proprement dites et le *secteur oranais occidental* appartenant au domaine maurétano-méditerranéen.

2. Le *secteur steppique du Maroc méridional* que nous étendons au Tadla (13), mais qui n'a plus besoin d'être précisé.

3. Le *secteur steppique austro-occidental* (14) comprenant le Sous et caractérisé principalement par la savane à *Argania* et *Zizyphus*.

Il est possible que dans l'avenir nous puissions encore distinguer :

4. Le ou les *secteurs de l'AntiAtlas* (15). L'AntiAtlas est encore insuffisamment connu.

B. RÉGION SAHARIENNE. — Le territoire de cette région est situé au sud d'une ligne reliant le cap Noun, Bou Denib et Figuig.

(1) *Loc. cit.*, p. 9-152.

(2) EMBERGER, *Comptes rendus*, 183, 1927, p. 1151.

(3) *Loc. cit.*, p. 1561.